

**COMPTE-RENDU DE LA CONFERENCE**  
**« LE GENOCIDE DES JUIFS EN FRANCE ET EN EUROPE :**  
**ENTRE HISTOIRE ET MEMOIRE »**

**Compte-rendu réalisé par : M. Haddak, Collège Voltaire Sarcelles 95 200**

L'Inspection pédagogique régionale et le Groupe d'Expérimentation Pédagogique (GEP) d'histoire-géographie ont organisé le mercredi 21 octobre 2009, au lycée La Bruyère à Versailles une conférence sur « le génocide des Juifs en France et en Europe : entre histoire et mémoire ».

La conférence avait pour objectif d'approfondir les connaissances historiographiques et épistémologiques d'un sujet enseigné aux élèves du secondaire et qui fait encore l'objet de nombreuses controverses d'où l'intérêt de faire rencontrer enseignants et chercheurs pour en débattre.

Le programme de la demi-journée était le suivant :

14 h00 – 14 h20 : Présentation des problématiques et des interventions, par Laurent LE MERCIER, IA-IPR d'histoire-géographie.

14 h20 – 15 h35 : *Une histoire du génocide des Juifs; Des étapes de la «Solution finale» aux enjeux de mémoire*, par Georges BENSOUSSAN, historien, rédacteur en chef de la Revue d'histoire de la Shoah.

15 h 35 – 16 h 50 : *Le régime de Vichy*, par Henry ROUSSO, historien à l'IHTP, directeur de recherche au CNRS.

16h50 -17h00 : *Conclusion : enjeux et perspectives pour la classe*. Les membres du GEP.

## INTRODUCTION

**14 h00 – 14 h20 : Présentation des problématiques et des interventions, par Laurent LE MERCIER, IA-IPR d'histoire-géographie.**

Enseigner la Shoah, c'est faire comprendre aux élèves que la barbarie nazie s'est développée sur un continent, l'Europe, assimilé dans les représentations à un modèle de civilisation ; c'est également rechercher la complicité de l'Etat et de l'administration de la France avec l'Occupant et restituer les causalités enchevêtrées (crises, nationalisme...); c'est enfin replacer la politique nazie dans le processus global du temps, des décisions et des techniques.

Le sujet invite à réfléchir à l'opposition de « l'histoire » et de la « mémoire » (deux constructions du passé, la première s'appuyant sur la raison, la seconde sur l'émotion) et à débattre des implications et des limites du « devoir d'histoire » et « devoir de mémoire ». Dans le dialogue contemporain des mémoires, l'histoire tient une place privilégiée par son souci du « devoir de vérité ».

Le sujet du génocide des juifs en France et en Europe s'inscrit dans une histoire du temps présent. L'utilisation des témoignages doit être accompagnée par un travail rigoureux sur les sources et nécessite une « mise en perspective historique » car les entretiens reconstruisent un passé dans un contexte particulier.

Le professeur d'histoire occupe en conséquence une position singulière. Son métier met en rapport l'historien et l'enseignant-fonctionnaire. Il est pris en étau entre les ambitions critiques d'une discipline et les exigences de l'administration elle-même sollicitée par l'opinion sur le « devoir de mémoire ».

**14 h20 – 15 h35 : *Une histoire du génocide des Juifs; Des étapes de la «Solution finale» aux enjeux de mémoire*, par Georges BENSOUSSAN, historien, rédacteur en chef de la Revue d'histoire de la Shoah.**

### **Introduction :**

Le mot « Shoah » (en hébreu, « catastrophe ») s'est imposé depuis vingt ans en France (popularisé en 1985 par le documentaire de Claude Lanzmann). Il était précédé par « holocauste » plus connoté religieusement (sacrifice rituel). Le terme de Shoah est officiel en Israël. On utilise parfois la notion de « judéocide ».

Pour Georges Bensoussan, la Shoah qui est un « génocide » (du juriste Raphaël Lemkin en 1944) doit être historicisée pour éviter de la banaliser. Qu'est-ce qui fait l'unicité du génocide juif ?

L'extermination de masse des Juifs d'Europe est un des thèmes les plus étudiés en histoire et les plus publiés en France. Il est marqué par une « centralité » d'un phénomène qui interroge tous les domaines (politique, mémoire, sciences...) et qui n'est pas exempt d'instrumentalisations.

La Shoah ne s'explique pas que par l'antisémitisme. Il est nécessaire par exemple de recourir au mouvement des anti-Lumières ou aux conséquences de la Grande Guerre.

L'historien énumère plusieurs points qui doivent amener à approfondir la connaissance de l'histoire du génocide juif.

### **1° Le mythe de la passivité des Juifs**

Dans l'opinion, l'idée d'une « passivité » des Juifs est bien ancrée. Cette interrogation est parfois soulevée par les élèves en classe surpris par l'ampleur de la « Solution finale ». Il faut répondre qu'il y a eu une résistance « juive » en France ou en Europe de l'Est. Il faudrait parler de « faiblesse » consécutive à la mise en œuvre très rapide de la Shoah, entre le début de l'année 1942 et l'été 1943. Dans le Ghetto de Varsovie, les fatigues psychologique et physiologique expliquent, malgré les soulèvements, l'anéantissement de la majorité de ses

habitants. Pour finir, refusant souvent d'afficher leurs croyances, les israélites sont surreprésentés dans les mouvements de résistance européens.

## 2° Le fascisme, une « modernité réactionnaire »

On a parlé d'un *Sonderweg* allemand, d'une histoire particulière de l'Allemagne.

En 1914, la patrie de Guillaume II était la première puissance industrielle matérialisée par la multiplication des prix Nobel depuis les années 1910. Mais pour Georges Bensoussan, cette avance technique et scientifique s'appuyait sur une arriération des structures intellectuelles, éducatives et démocratiques assez superficielles.

Le fascisme n'est pas que réactionnaire. C'est aussi un « mouvement révolutionnaire et jeune ». Le fascisme croit au progrès : c'est une modernité réactionnaire. C'est le « modernisme sans la révolution du sujet issu du XVIIIe siècle ». Il y a eu un rejet des Lumières depuis les guerres napoléoniennes. Ainsi, en 1918, on peut dire que Weimar est « une république sans républicains ».

La culture n'est pas un antidote contre la barbarie. Des intellectuels ont participé à l'extermination des Juifs et Tziganes. Ainsi, sur les quinze participants de la Conférence de Wannsee, à Berlin, le 20 janvier 1942, qui organise l'appareil d'Etat allemand pour l'extermination rapide des Juifs de l'Europe occupée, neuf sont des docteurs d'université.

## 3° La Grande Guerre, matrice des violences génocidaires

Le développement de la Guerre totale entre 1914 et 1918, déjà initié lors des Guerres balkaniques (solution des problèmes ethniques par les déplacements forcés et les massacres de civils, premières exterminations de masse), permet aussi de mieux rendre compte des processus qui ont abouti à la barbarie nazie. Les esprits ont été habitués à un degré de violence extrême. Un corps sur deux n'a pas été retrouvé dans les tranchées, ce que symbolise la tombe du soldat inconnu.

L'héritage des pères combattants de la Grande guerre est déterminant dans la réactivation de mythes sur les responsabilités des juifs et de la jeune République de Weimar : c'est le thème du « coup du poignard dans le dos ». Le 9 novembre 1918 (jour de l'abdication de Guillaume II et de la défaite annoncée officiellement, deux jours plus tard, par l'armistice) entraîne une obsession allemande autour de cette date qui n'a de cesse depuis lors de se répéter : 9 novembre 1923, échec du putsch du parti nazi à Munich ; le 9 novembre 1938, la

« Nuit de Cristal » et ses violences antisémites ; 9 novembre 1941, date probable de la décision de la « Solution finale »...

#### 4° Les violences coloniales ont-elles préparé les violences de la Guerre totale ?

Entre 1914 et 1918, le regard allemand sur l'Est rappelle le système colonial mis en place par les autres grandes puissances européennes, notamment en Afrique.

Si comme Olivier le Cour Grandmaison (*Coloniser, exterminer. Sur la guerre et l'État colonial*, Paris, Fayard, 2005), Georges Bensoussan accepte la proposition que les violences de la Seconde Guerre mondiale sont à aussi rechercher dans celles de l'histoire coloniale, il refuse cependant leur équivalence. L'antisémitisme, c'est d'abord une affaire européenne. De plus, les crimes de la colonisation ne sont pas programmés (à l'exception des Hereros en 1904, dans l'actuelle Namibie).

#### 5° Les racines de l'antisémitisme et le recours au temps long de l'Europe

Sans tomber dans un déterminisme, l'antijudaïsme européen remonte au Moyen Âge, période d'élaboration d'un code culturel faisant du Juif la figure terrestre du diable. Dans l'esprit des antisémites, le Juif, c'est l'envers de la société, l'impur qui contamine et dégénère ce qu'il touche.

Avant 1945, les sociétés européennes sont globalement antisémites selon Georges Bensoussan. Elles véhiculent des croyances qui culpabilisent et solutionnent les problèmes à travers l'évocation paranoïaque du Juif. L'historien parle d'« antisémitisme existentiel » qui définirait une frontière identitaire entre le mensonge et l'honnêteté, la lâcheté et le courage, le nomade et le sédentaire, le goût de l'or et l'attachement aux valeurs incarnés respectivement par le Juif et le non-Juif.

Parce que la Shoah est un « événement sans précédent », il faut refuser pour Georges Bensoussan une compétition des mémoires et des victimes des conflits qui risquerait de banaliser l'extermination des Juifs. Si dans l'histoire les événements ne sont pas uniques, ils sont en revanche singuliers.

La Shoah n'a été possible que par la conjonction entre l'obsession antisémite d'Adolph Hitler et l'antisémitisme de l'Europe ancré dans un « millénarisme purificateur ». La Shoah possède des spécificités qu'on peut et doit comparer pour ne pas banaliser cet événement. L'extermination d'Auschwitz, c'est une fin en soi, un « crime contre l'humanité » alors

qu'Hiroshima, c'est un « crime de guerre » barbare qui ne vise pas la suppression de tous les Japonais.

**Conclusion :**

La Shoah dépasse largement l'histoire juive car elle constitue une référence culturelle de l'histoire du monde et de celle de l'Europe, même négativement. C'est une histoire universelle.

Elle est synonyme de « l'inquiétude moderne » et dans ce sens, nous sommes selon l'historien les « contemporains d'Auschwitz ».

**15 h 35 – 16 h 50 : *Le régime de Vichy*, par Henry ROUSSO, historien à l'IHTP, directeur de recherche au CNRS.**

### **Introduction :**

La grille de lecture de Robert O. Paxton a longtemps dominé la recherche sur la période de l'Occupation (*La France de Vichy*, Editions du Seuil, 1973, préfacé par Stanley Hoffmann) : le régime de Vichy aurait devancé les ordres allemands et se serait associé, par la collaboration, au nazisme en développant la « Révolution nationale ». Pour Roussou, Paxton a voulu mettre en évidence que la « collaboration d'Etat » était nécessaire pour la réalisation de son projet de refonder la France sur des bases nouvelles. Contrairement à la thèse de Robert Aron (*Histoire de Vichy, 1940-1944*, 2 tomes, Fayard, 1955) qui excluait une mise en œuvre volontaire de la politique de répression et d'exclusion, Vichy n'a pas participé à un « double-jeu » selon Henry Roussou, en étant le « bouclier » tandis que de Gaulle aurait été le « glaive » de la France.

Cependant, l'hypothèse de Paxton a été amendée. Elle négligerait d'abord le poids de la Grande Guerre dans l'imaginaire collectif et le mythe du maréchal Pétain, sauveur de la nation. Il faudrait par ailleurs reconsidérer l'ampleur du soutien des Français à Vichy et l'évaluer à l'aune du consentement populaire (en lieu et place de l'adhésion, de l'accord). Il y a aussi une certaine porosité entre Vichy et les courants de la résistance bien mise en lumière depuis la polémique soulevée par le livre de Pierre Péan, *Une jeunesse française : François Mitterrand, 1934-1947* (éditions Fayard, 1994). Enfin, la collaboration a été une opportunité exceptionnelle pour les nazis au départ peu enthousiastes. Elle a favorisé une politique allemande d'« occupation différenciée » et en ce sens, on peut parler de « stratégie nazie ». La collaboration n'a pas seulement été une affaire française.

Globalement, un certain consensus s'est établi sur le régime de Vichy, sa nature ou sa politique. Bien que limité dans ses manœuvres, il a tenté de développer une politique autonome. C'est pourquoi, au lieu d'utiliser le concept de « collaboration d'Etat », Henry Roussou lui préfère le terme de « stratégie de collaboration », entendue comme la vision et l'attitude face au présent immédiat et à l'avenir. En 1940, l'ambition de Pétain était de

maintenir une place à la France dans la future Europe nazie qui ne faisait alors aucun doute dans son esprit.

### 1° Vichy dans l'Europe allemande

S'appuyant sur l'ouvrage de Marc Mazower (*Hitler's Empire. Nazi Rule in occupied Europe*, London, Viking Adult, 2008), Henry Rousso critique l'idée d'une exception de Vichy.

Sa singularité repose seulement sur le fait qu'elle ait été la seule grande puissance occupée, en dehors de son empire colonial. Elle a été le plus grand contributeur à l'effort de guerre allemand. Contre l'octroi du maintien de sa souveraineté, forte jusqu'en 1943, Vichy a été une solution avantageuse pour les nazis. Pour finir, la collaboration des Français avec l'occupant nazi n'a pas été plus importante que dans d'autres pays (Pologne, Norvège,...). C'est une « stratégie » adaptée aux circonstances.

### 2° Définitions du régime

Pour Henry Rousso, Vichy est une « dictature charismatique » née des événements de 1940, inscrite dans la filiation anti-humaniste du XIXe siècle (Zeev Sternhell), des fascismes de l'Entre-deux-Guerres et alliée de fait au régime nazi.

C'est une « dictature » définie dès les premiers actes constitutionnels de Vichy, avec les pleins-pouvoirs concédés à Pétain par la majorité des députés de l'Assemblée nationale les 9 et 10 juillet, par la disparition ou l'annihilation des contre-pouvoirs (presse, Parlement, Conseil d'Etat, Conseil des ministres...), par la centralisation, le contrôle sévère de la population par un système policier répressif et la suppression des libertés publiques.

Elle est « charismatique », pour reprendre une formule empruntée à l'historien britannique Ian Kershaw (*Hitler. Essai sur le charisme en politique*, Gallimard, 1995), dans la mesure où Pétain a cristallisé autour de sa personne les attentes de la majorité de la population française et a su les exploiter en affirmant accomplir une mission au nom de la France. C'est le vainqueur de Verdun qui a su épargner le « sang français » en juin 1940. Rassurant, il affirme mettre le pays à l'écart de la guerre et reconstruire les fondations solides d'un Etat en déliquescence.

Est-ce une « dictature fasciste » (point de vue de Zeev Sternhell et Michel Dobry) ? Henry Rousso, s'appuyant sur les travaux de Philippe Burrin (*Fascisme, nazisme, autoritarisme*, Editions du Seuil, 2000), répond par la négative en expliquant que Vichy n'a pas eu l'obsession de la guerre et de l'expansion territoriale à l'inverse de l'Italie ou de l'Allemagne. Seule la paix incombe à Pétain qui n'a jamais adhéré au Pacte de l'Axe.

Il possède cependant des « attributs fascistes » : l'autoritarisme du régime, le culte ou le charisme du chef et la dimension révolutionnaire reposant sur une conception organiciste de la nation (comme les atomes d'un corps, les éléments de la nation comme la famille, la vie professionnelle, etc. sont reliés entre eux) et non sur le contrat républicain de type rousseauiste. Si le parti unique a échoué, la création de la légion des Combattants, suivant la thèse d'Yves Durand (*La France dans la Deuxième Guerre mondiale, 1939-1945*, Armand Colin, 1989), avait pour objectif de servir d'intermédiaire entre l'opinion et le pouvoir.

Le régime, autoritaire, appartient au « camp des fascismes » avec la croyance en la victoire définitive du nazisme du moins jusqu'en 1943, d'où la « stratégie de la collaboration » mise en place par l'Etat français. Pour Henry Rousso, Vichy est donc plus près de « l'environnement fasciste » que de la « culture républicaine ».

### 3° La politique antisémite de Vichy dans la stratégie de collaboration

Depuis l'été 1940 et jusqu'en 1943, deux éléments ont joué de façon successive et concomitante : l'exclusion des « juifs autochtones » ou Français juifs et la compétition entre Vichy et les nazis sur le statut des juifs.

La souveraineté arrachée par Pétain dès 1940 aurait abouti à l'obsession de la preuve par l'exemple du traitement juif. C'est à la police française, pour Vichy, de régler la question juive en France. Les rafles auraient eu le souci de se débarrasser de populations jugées « inassimilables » (comme les communistes, ou les Francs-maçons), en commençant par les juifs étrangers présents sur le territoire et qui constituent la majorité des déportés, mettant en œuvre une politique xénophobe en même temps qu'une politique antisémite.

**16h50 -17h00 : Conclusion : enjeux et perspectives pour la classe. Les membres du GEP.**

**Olivier Golliard**, professeur au Lycée Jules Ferry à Conflans-Sainte-Honorine (78), a présenté les sujets du « génocide des juifs » et de « la France pendant l'Occupation » dans les programmes de Première et de Terminale, dans les séries L, ES, S, STG (B.O. hors-série, n° 7 du 3 octobre 2002 ; B.O. hors-série, n° 7 du 1<sup>er</sup> septembre 2005).

Pour la série STG, le thème de « l'année 1940 », en raison des circonstances militaires et des débats historiographiques sur « le fascisme et Vichy », devrait être étudié dans la deuxième partie intitulée « Guerres et paix (1914-1946) » plutôt que dans la première partie consacrée à la « construction de la République ».

Il a fourni ensuite, à l'usage des enseignants, des pistes d'étude, une bibliographie et des liens internet utiles (sites d'histoire-géographie et d'éducation civique des académies de Versailles, de Reims ou celui de Sciences Po consacré aux « sorties de guerre au XXe siècle » sous la direction de Guillaume Piketty et Bruno Cabanes) pour l'analyse, avec les lycéens, des thèmes abordés au cours de la conférence.

**Sami Chérif**, professeur au collège Jean Monnet à Argenteuil (95), a également présenté ces sujets dans le programme de Troisième qui leur consacre une quatrième partie « La Seconde Guerre mondiale » (B.O. n° 5 du 30 janvier 1997).

L'enseignant a proposé de privilégier trois axes dans l'étude de l'Europe sous la domination nazie : « les acteurs », « les lieux » à différentes échelles, le « temps » court des exclusions et des exterminations rapporté au « temps » long de l'histoire européenne.

L'approche comparative est aussi encouragée en éducation civique, notamment sur les héritages du procès de Nuremberg et les enjeux contemporains d'une justice internationale en construction mis en lumière par les massacres de masse au Rwanda ou dans l'ex-Yougoslavie.

Pour une éducation du regard, dans une époque propice à l'utilisation d'images grâce aux médias télévisuels ou internet (comme le montre le succès, à la rentrée 2009, du film documentaire *Apocalypse* sur France 2), Sami Chérif encourage les professeurs à utiliser le site *Jalons pour l'Histoire du Temps présent*, né d'un partenariat entre l'INA et le ministère de l'Education nationale.

Surtout, il insiste sur la nécessaire clarification des notions utilisées en classe encourageant la connaissance et le débat. Il convient ainsi de distinguer avec précision « crimes de guerre », « crimes contre l'Humanité », « génocide ».